

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-JEAN-PORT-JOLI**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Jean-Port-Joli, tenue le quatrième (4^{ème}) jour de novembre 2019 à compter de 20:00 heures à la salle du conseil du Centre municipal situé au 7 Place de l'Église, à Saint-Jean-Port-Joli.

Sont présents :

Madame la conseillère:
Lyne Jacques

Messieurs les conseillers:
Jean-Pierre Lebel
Stanley Bélanger
Anthony Hallé
Pierre Bussièrès
Richard Bernier

formant quorum sous la présidence de Normand Caron, maire.

1. Ouverture de la session.

Monsieur le maire ouvre la session en souhaitant la bienvenue aux membres du conseil ainsi qu'aux contribuables présents.

286-11-19

2. Adoption de l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Richard Bernier
APPUYÉ PAR : Mme Lyne Jacques
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'adopter l'ordre du jour en retirant les points suivants :

5.4 Avis de motion afin d'adopter un projet de règlement modifiant le règlement 705-13 concernant les normes d'implantation des conteneurs dans les zones commerciales, industrielles et agricoles.

5.5 Adoption d'un projet de règlement modifiant le règlement 705-13 concernant les normes d'implantation des conteneurs dans les zones commerciales, industrielles et agricoles.

L'item "Autres sujets " demeure ouvert.

287-11-19

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2019.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussièrès
APPUYÉ PAR : M. Richard Bernier
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2019 tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

4. ADMINISTRATION :

4.1 Comptes du mois.

a) Rapports: mensuels et annuels.

Le secrétaire-trésorier procède au dépôt du rapport mensuel des activités financières et des activités d'investissement du mois d'octobre 2019 ainsi

que du rapport annuel des activités financières et des activités d'investissement du 01-01-19 au 31-10-19.

RAPPORT MENSUEL

ACTIVITES FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT

Rapport mensuel d'octobre 2019
Pour la période du 01 janvier au 31 octobre
2019

	Budget 2019	Budget révisé	Recettes/ dépenses réelles au 31-10-2018	Recettes/ dépenses réelles au 31-10-2019	Disponible	%
Revenus						
Taxes	-4 212 918	-4 212 918	-4 048 162	-4 322 918	110 000	102.61%
Paiement tenant lieu de taxes	-130 600	-130 600	-125 223	-132 868	2 268	101.74%
Services rendus	-200 912	-200 912	-234 852	-194 499	-6 413	96.81%
Autres revenus	-125 900	-125 900	-133 989	-267 027	141 127	212.09%
Transferts	-154 722	-154 722	-53 935	-90 940	-63 782	58.78%
Total revenus	-4 825 052	-4 825 052	-4 596 161	-5 008 252	183 200	103.80%
Dépenses de fonctionnement						
Admin.gén.	905 610	905 610	742 514	718 564	187 046	79.35%
Sûreté du Qbc	295 188	295 188	295 188	304 087	-8 899	103.01%
Pompiers	198 616	198 616	127 502	184 892	13 724	93.09%
Sécur.civ. Autres	30 805	30 805	23 300	24 017	6 788	77.96%
Voirie	399 925	399 925	264 805	329 984	69 941	82.51%
Enlèv.de la neige	306 060	306 060	262 022	311 603	-5 543	101.81%
Eclairage rues	18 550	18 550	12 461	14 007	4 543	75.51%
Transport collec	9 878	9 878	13 008	9 878	0	100.00%
Usine filtration	244 868	244 868	279 227	253 169	-8 301	103.39%
Réseau aqueduc	63 445	63 445	102 785	113 209	-49 764	178.44%
Usine d'épuration	94 590	94 590	85 784	77 789	16 801	82.24%
Réseau d'égout	63 280	63 280	49 956	71 333	-8 053	112.73%
Matières résid.	476 161	476 161	362 637	378 688	97 473	79.53%
Autres, hygiène	8 171	8 171	7 691	7 963	208	97.45%
Santé - bien-être	81 566	81 566	54 020	37 314	44 252	45.75%
Urbanisme	167 231	167 231	124 191	139 406	27 825	83.36%
Ind.et commerce	67 397	67 397	30 984	31 967	35 430	47.43%
Tourisme	35 550	35 550	58 149	35 926	-376	101.06%
Rénov.urbaine	18 320	18 320	15 995	31 286	-12 966	170.78%
Embellissement	97 120	97 120	79 962	87 671	9 449	90.27%
Loisir	683 636	683 636	572 743	636 818	46 818	93.15%
Culture, centre c.	255 526	255 526	223 516	260 128	-4 602	101.80%
Bibliothèque	31 020	31 020	26 429	26 284	4 736	84.73%
Patrimoine	10 700	10 700	10 410	10 638	62	99.42%
Autres, culture	9 100	9 100	2 730	4 119	4 981	45.26%
Frais financ., int.	152 756	152 756	37 204	84 239	68 517	55.15%
Total dépenses	4 725 069	4 725 069	3 865 213	4 184 979	540 093	88.57%
Résultat de l'exercice						
	99 983	99 983	729 948	823 276	-723 293	823.42%
Remb.capital						
	277 441	277 441	216 511	193 200	84 241	69.64%
Immobilisations						
	0	0	0	-16 843	16 843	0.00%
Affectations						
Activités d'invest.	0	0		0	0	0.00%
Surplus non aff.	-161 338	-161 338		0	-161 338	0.00%
Surplus acc.aff.	-36 120	-36 120	-30 000	-9 966	-26 154	0.00%

Fonds de roul.	20 000	20 000	20 000	20 000	0	0.00%
Rés.fonc.fonds	0	0	-12 900	0	0	0.00%
rés.	-177 458	-177 458	-22 900	10 034	-187 492	-5.65%
Surplus (déficit)						
de l'exercice	0	0		636 885		

RAPPORT MENSUEL
ACTIVITÉS FINANCIÈRES D'INVESTISSEMENT

Rapport mensuel d'octobre 2019
Pour la période du 01 janvier au 31 octobre
2019

	Budget 2019	Budget révisé	Recettes/ dépenses réelles au 31-10-2018	Recettes/ dépenses réelles au 31-10-2019	Disponible	%
--	----------------	---------------	---	---	------------	---

Revenus d'investissement

Taxes spéciales	0	0				0.00%
Quotes-parts	0	0				0.00%
Transfert	-10 000	-10 000		-22 000	12 000	220.00%
Contr.prom.autres	0	0	0			0.00%
	-10 000	-10 000	0	-22 000	12 000	220.00%

Dépenses d'investissement

Adm.générale	0	0	0	0	0	0.00%
Sécurité publique	20 000	20 000	0	36 328	-16 328	181.64%
Transport	25 000	25 000	134 547	27 599	-2 599	110.40%
Hygiène du milieu	0	0	1 209 844	136 705	-136 705	0.00%
Amén.urb zonage	0	0	137 839	13 205	-13 205	0.00%
Loisir & culture	0	0	194 274	46 867	-46 867	0.00%
	45 000	45 000	1 676 504	260 704	-215 704	579.34%

Conciliation à des fins budgétaires

Autres investissements

Propriétés destinées à la revente	0	0	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0	0	0
Placements à titre d'investissement	0	0	0	0	0	0
Participation dans entrepr.municip.	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0	0

Financement

Financement à l.t. act. Investiss.	0	0	0	-2 952 800	2 952 800	0.00%
	0	0	0	-2 952 800	2 952 800	0.00%

Affectations

Activités fonction.	0	0	0	0		0
Surplus non aff.	-10 000	-10 000	-154 500	0	-10 000	0
Surplus affecté	-25 000	-25 000	-143 150	-126 166	101 166	504.67%

Fonds de roul.	0	0	0	0	0	0
	-35 000	-35 000	-297 650	-126 166	91 166	360.48%
Total sources					-3 100 966	
de financement	-45 000	-45 000	-297 650		2 828 274	6891.04%
Surplus (déficit) de l'exercice	0	0			2 840 262	

RAPPORT ANNUEL

ACTIVITES FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT

Rapport annuel de novembre 2019
Pour la période du 01 janvier au 31 octobre
2019

	Budget 2019	Budget révisé	Recettes/ dépenses réelles au 31-10-2018	Recettes/ dépenses réelles au 31-10-2019	Recettes/ dépenses prévues du 01-11-2019 au 31-12-2019	Recettes/ dépenses totales prévues pour 2019
Revenus						
Taxes	-4 212 918	-4 212 918	-4 048 162	-4 322 918	0	-4 322 918
Paiement tenant lieu de taxes	-130 600	-130 600	-125 223	-132 868	0	-132 868
Services rendus	-200 912	-200 912	-234 852	-194 499	-6 413	-200 912
Autres revenus	-125 900	-125 900	-133 989	-267 027	0	-267 027
Transferts	-154 722	-154 722	-53 935	-90 940	-63 782	-154 722
Total revenus	-4 825 052	-4 825 052	-4 596 161	-5 008 252	-70 195	-5 078 447
Dépenses de fonctionnement						
Admin.gén.	905 610	905 610	742 514	718 564	187 046	905 610
Sûreté du Qbc	295 188	295 188	295 188	304 087	0	304 087
Pompiers	198 616	198 616	127 502	184 892	13 724	198 616
Sécur.civ. Autres	30 805	30 805	23 300	24 017	6 788	30 805
Voirie	399 925	399 925	264 805	329 984	69 941	399 925
Enlèv.de la neige	306 060	306 060	262 022	311 603	0	311 603
Eclairage rues	18 550	18 550	12 461	14 007	4 543	18 550
Transport collec	9 878	9 878	13 008	9 878	0	9 878
Usine filtration	244 868	244 868	279 227	253 169	0	253 169
Réseau aqueduc	63 445	63 445	102 785	113 209	0	113 209
Usine d'épuration	94 590	94 590	85 784	77 789	16 801	94 590
Réseau d'égout	63 280	63 280	49 956	71 333	0	71 333
Matières résid.	476 161	476 161	362 637	378 688	97 473	476 161
Autres, hygiène	8 171	8 171	7 691	7 963	208	8 171
Santé - bien-être	81 566	81 566	54 020	37 314	44 252	81 566
Urbanisme	167 231	167 231	125 191	139 406	27 825	167 231
Ind.et commerce	67 397	67 397	30 984	31 967	35 430	67 397
Tourisme	35 550	35 550	58 149	35 926	0	35 926
Rénov. urbaine	18 320	18 320	15 995	31 286	0	31 286
Embellissement	97 120	97 120	79 962	87 671	9 449	97 120
Loisir	683 636	683 636	572 743	636 818	46 818	683 636
Culture, centre c.	255 526	255 526	223 516	260 128	0	260 128
Bibliothèque	31 020	31 020	26 429	26 284	4 736	31 020
Patrimoine	10 700	10 700	10 410	10 638	62	10 700
Autres, culture	9 100	9 100	2 730	4 119	4 981	9 100
Frais financ., int.	152 756	152 756	37 204	84 239	68 517	152 756
Total dépenses	4 725 069	4 725 069	3 866 213	4 184 979	638 594	4 823 573

Résultat de l'exercice	99 983	99 983	729 948	823 276	-568 399	-254 874
Remboursement capital	277 441	277 441	216511	193 200	84 241	277 441
Gains (perte)	0	0	0	0	0	0
Affectations						
Immob.	0	0	0	-16 843	0	-16 843
Activités d'invest.	0	0				
Surplus non aff.	-161 338	-161 338	0	0	-161 338	-161 338
Surplus acc.aff.	-36 120	-36 120	-30 000	-9 966	-26 154	-36 120
Fonds de roul.	20 000	20 000	20 000	20 000	0	20 000
Rés.fon.fonds rés.	0	0	-12 900	0	0	0
	-177 458	-177 458	-22 900	10 034	-187 492	-177 458
Surplus (déficit) de l'exercice	0	0	536 337	636 885		171 374

**RAPPORT ANNUEL
ACTIVITÉS FINANCIÈRES D'INVESTISSEMENT**

Rapport annuel de novembre 2019
Pour la période du 01 janvier au 31 octobre 2019

	Budget 2019	Budget révisé	Recettes/ dépenses réelles au 31-10-2018	Recettes/ dépenses réelles au 31-10-2019	Recettes/ dépenses prévues du 01-11-2019 au 31-12-2019	Recettes/ dépenses totales prévues pour 2019
--	-------------	---------------	--	--	--	--

Revenus d'investissement

Taxes spéciales	0	0	0	0	0	0
Quotes-parts	0	0	0	0	0	0
Transfert	-10 000	-10 000	0	-22 000	0	-22 000
Contr.prom.autres	0	0	0	0	0	0
	-10 000	-10 000	0	-22 000	0	-22 000

Dépenses d'investissement

Adm.générale	0	0	0	0	0	0
Sécurité publique	20 000	20 000	0	36 328	0	36 328
Transport	25 000	25 000	134 547	27 599	0	27 599
Hygiène du milieu	0	0	1 209 844	136 705	0	136 705
Amén.urb zonage	0	0	137 839	13 205	0	13 205
Loisir	0	0	194 274	46 867	0	46 867
	45 000	45 000	1 676 504	260 704	0	260 704

Conciliation à des fins budgétaires

Autres investissements

Propriétés destinées à la revente	0	0	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0	0	0
Placements à titre d'investissement	0	0	0	0	0	0
Participation dans entrepr.municip.	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0	0

Financement

Financement à	0	0	0	-2 952 800	0	-2 952 800
l.t. act. Investiss.						
	0	0	0	-2 952 800	0	-2 952 800

Affectations

Activités fonction.	0	0	0	0	0	0
Surplus non aff.	-10 000	-10 000	-154 500	0	-10 000	-10 000
Surplus affecté	-25 000	-25 000	-143 150	-126 166	0	-126 166
Fonds de roul.	0	0		0		
	-35 000	-35 000	-297 650	-126 166	-10 000	-136 166

Total sources

de financement	-45 000	-45 000	-297 650	-3 100 966	-10 000	-3 110 966
-----------------------	----------------	----------------	-----------------	-------------------	----------------	-------------------

Surplus (déficit)

de l'exercice	0	0	-1 378 854	2 840 262		
----------------------	----------	----------	-------------------	------------------	--	--

288-11-19

b) Ratification des dépenses effectuées par le secrétaire-trésorier.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières
 APPUYÉ PAR : M. Anthony Hallé
 ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de ratifier les dépenses suivantes effectuées par le secrétaire-trésorier pour le mois d'octobre 2019 au fonds d'administration pour un montant de 399 058,09 \$:

DÉPENSES D'OCTOBRE 2019 EFFECTUÉES PAR LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

NOM	DESCRIPTION	MONTANT
SALAIRES, DÉPLACEMENTS ET REPRÉSENTATION		
Salaires	29-09-19 AU 12-10-19	23 503.49 \$
	13-10-19 AU 26-10-19	29 215.73 \$
Gouv. Québec	Remises de septembre 2019	40 240.08 \$
Association Horizon-Soleil	2 cartes souper pizza-ghetti 2 nov. 2019	30.00 \$
Centraide Québec		
Chaud.- App	Participation employés pour juil.-août, sept.	17.50 \$
Cloutier Jean-Philippe	Frais déplacement et tél., octobre 2019	175.00 \$
Lord Stephen	Remb. dépenses et dépl., octobre 2019	96.23 \$
Ministre du revenu du QC	Ajustement RRQ 2018	370.78 \$
Picard Martin	Frais déplacement, octobre 2019	464.40 \$
		<u>94 113.21 \$</u>
CONTRATS		
Agat Laboratoires ltd	Analyses eau potable, eaux usées sept. 19	1 039.49 \$
Aquatech	Opér. équip. eau pot., eaux usées sept. 19	11 137.92 \$
	Opér. équip. eau pot., eaux usées oct. 19	11 137.92 \$
	Location terrain du 01-11-2019 au 31-10-2020	34.49 \$
Canadien national	Passages à niveau, septembre 2019	806.00 \$
Caron Richard	Location équip. embell. 29 sept. au 12 oct.	572.07 \$
	Location équip. embell. 13. au 26 oct.	572.07 \$
Chevrons Dionne inc.	Chevrons et poutres, toiture garage mun.	4 156.35 \$
Chouinard Clermont	Poubelle et récup., 20 ch. du Roy est 4/5	62.40 \$

Dubé Marianne	Conciergerie Vigie, 29 sept. au 12 oct. 19	384.62 \$
Dubé Marianne	Conciergerie Vigie, 13 au 26 oct. 2019	384.62 \$
Éthier Avocats inc.	Hon. professionnel récupération taxes sept.	210.45 \$
Groupe Bouffard	Récupération / traitement, septembre 2019	2 094.29 \$
Hydro-Québec	Dépl. ligne élect. aérienne, rue Émilie-Ch. Chargée de projet, inventaire sculptures 6/6	10 069.09 \$
Lévesque Joanie	Conciergerie MCJ, octobre 2019	800.00 \$
Lizotte Murielle	Oxygène	800.00 \$
Messer Canada inc.	Location meter du 01-11-2019 au 31-10-2020	419.66 \$
Neopost Canada Ité	Contrat 12-12-2019 au 11-12-2020	552.08 \$
Purolator inc.	Frais de transport eau potable, eaux usées	714.99 \$
	Frais de transport eau potable, eaux usées	22.09 \$
	Frais de transport eau potable, eaux usées	5.39 \$
	Frais de transport eau potable, eaux usées	10.78 \$
	Frais de transport eau potable, eaux usées	30.19 \$
Régie gestion mat. rés.	Enfouissement et redevances, sept. 2019	13 256.06 \$
Rousseau Jean-Francois	Conciergerie, 20 ch. du Roy est, sept. 2019	183.96 \$
Saint-Pierre Hélène	Entretien des toilettes, 29 sept. au 15 oct. 19	887.00 \$
Saint-Pierre Serge	Conciergerie centre mun., 29 sept.-12 oct.	880.00 \$
	Conciergerie centre mun., 13 au 26 oct.	880.00 \$
Services san. A. Deschênes	Enl. ordures et récup. octobre 2019	12 920.51 \$

75 024.49 \$

SUBVENTIONS - DONS

Amphithéâtre l'Islet-Nord	Subvention municipale du 10 octobre 2019	13 500.00 \$
Cercle des fermières S-J-P-J	2 cartes dîner pizza-spaghetti	30.00 \$
Club sportif Lac Trois-Saumons	Aide financière sentiers motoneige	400.00 \$
COFEC	Subvention municipale, octobre 10/12	7 525.00 \$
Comité Journée Père Noël	Subvention mun. journée du Père Noël	1 000.00 \$
Corp. P.A.-de Gaspé	Appui financier tour de l'innovation	16 666.66 \$
Fabrique St-Jean-Port-Joli	Subvention municipale, cours de musique	1 500.00 \$
Fond. des archives Côte-du-sud	Conservation et mise en valeur des archives	200.00 \$
Opération enfant soleil	Don décès M. Jean-Claude Bernier	100.00 \$
Salon du livre de la Côte-sud	Soutien à l'act. bénévole- Salon du livre 2019	300.00 \$

41 221.66 \$

COTISATIONS - ABONNEMENTS - QUOTES-PARTS

Ministre des finances	Service de la sécurité du Québec 2/2	152 043.00 \$
Pages Jaunes	Publicité octobre 2019	140.92 \$
Régie L'Islet	Gestion CTL, Transport vidanges, août 2019	7 406.04 \$
Montmagny	Gestion CTL, Transport vidanges, sept. 2019	7 350.47 \$
Ass. de location de salle du QC	Publicité pour location de la Vigie	75.88 \$

167 016.31 \$

FORMATION - CONGRÈS

Bernier Richard	Frais dépl. congrès et quartier général SQ	272.99 \$
Caron Normand	Frais représ. congrès FQM 2019	825.85 \$

Deschênes Jean	Remb. dépenses formation pompier	61.83 \$
Hallé Anthony	Remb. dépl. congrès FQM 2019	623.46 \$
Lévesque Stéphane	Remb. dépenses formation pompier	50.03 \$
Robichaud Claude	Remb. dépenses formation pompier	33.40 \$

1 867.56 \$

HYDRO-QUÉBEC

Éclairage des rues	1 282.78 \$
Poste Normandin	208.39 \$
Parc Robichaud	79.85 \$
Usine	1 774.62 \$
Garage	260.04 \$
130 Gaspé ouest	2 276.65 \$
Centre municipal	1 278.62 \$
958 Côte St-Aubert	32.03 \$

7 192.98 \$

TÉLÉPHONE

TÉLUS ET NÉGOTEL	Salle Gérard-Ouellet	151.35 \$
	Wifi	569.13 \$
	Facture du 24 octobre, cpte 5078015493	166.61 \$
	Déplacement du réseau Émilie-Chamard	6 178.69 \$
	Adm. relevé du 20/10/2019	137.09 \$
	Bibliothèque	38.52 \$
	Incendie	38.52 \$
	Garage	96.00 \$
	Domaine	44.08 \$
	Usine de filtration	82.75 \$
	Parc Robichaud	38.52 \$
	Poste Caron	38.52 \$
	Signaleur poste Normandin	38.52 \$
	Épur. des eaux, étangs	38.52 \$
Télus mobilité	Téléphone cellulaire loisirs, relevé du 14/10/19	243.88 \$

7 900.70 \$

AUTRES

Hudon André	Remb. gratte usagée pour Dodge Ram	950.00 \$
Roy Daniel	Pour équip. et main d'œuvre. Règl. 734-15	800.00 \$
Société canadienne des postes	Dépliants loisirs d'automne	233.63 \$
Le Vivoir	Location atelier 2019-2020, Axe 1	2 737.55 \$

4 721.18 \$

399 058.09 \$

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

c) **Présentation des comptes du mois pour approbation.**

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lyne Jacques
 APPUYÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel
 ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'accepter et de payer les comptes suivants pour un montant total de
 147 877,02 \$:

**COMPTES DU MOIS DE OCTOBRE 2019 POUR
 APPROBATION**

NOM	DESCRIPTION	MONTANT
-----	-------------	---------

ACHATS AUTORISÉS PAR LE CONSEIL

Tetra Tech QI inc.	Étude préliminaire traitement eau brute	2 093.97 \$
		<u>2 093.97 \$</u>

ACHATS AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Alarmes Clément Pelletier	Contrat de surveillance, usine	206.96 \$
Authentique pose-café inc.	Balance sur facture 77004122	18.18 \$
	Café	137.24 \$
Bureautique Côte-Sud	Lecture photocopieur 1-09-19 au 1-10-19	295.30 \$
	Agenda et chemises suspendues	107.58 \$
Camionnage Alain Benoit	Location toilettes chimiques halte routière	3 955.14 \$
Chamb. Com. Kam.-L'Islet	5 à 7 Vignoble du Faubourg	35.00 \$
Griffunrie	Boîtes de rangement et stylos	286.73 \$
Jacques Caron inc.	Articles de nettoyage, MCJ	283.86 \$
Jalbertech inc.	Rép. batterie, lumière quai	402.36 \$
	Branchement caméras aréna et MCJ	1 109.71 \$
Journal Le Placoteux	Offre d'emploi, conciergerie centre mun.	172.46 \$
Journal L'Attisée	Publicité octobre 2019	1 067.83 \$
Journal L'Oie blanche	Offre d'emploi, conciergerie centre mun.	198.91 \$
MRC de l'Islet	Service rég. inspection septembre 2019	343.75 \$
Serrurerie Alain Dumais inc.	Rép. levier, centre municipal	189.71 \$
Tremblay Bois Mignault Lemay	Services juridiques	2 146.97 \$
		<u>10 957.69 \$</u>

ACHATS AUTORISÉS POUR L'URBANISME

Journal L'Oie blanche	Avis public, dérogation mineure	152.92 \$
Avantis Coopérative	Tapis, 20 ch. du roi est	39.18 \$
		<u>192.10 \$</u>

ACHATS AUTORISÉS POUR LA VIE COMMUNAUTAIRE

Angèle Richer	Évaluation patrimoniale, octobre 2019	3 087.50 \$
Coop Saute-Mouton	Activité Halloween	225.00 \$
Éco-Verdure	Terreautage, terrain Vigie	396.66 \$
	Engrais, terrain parc Trois-Bérêts	527.74 \$
	Engrais granulaire, terrain soccer, mai	413.89 \$
	Engrais granulaire, terrain soccer, juin	413.89 \$
	Engrais granulaire, terrain soccer, juillet	413.89 \$

	Aération, terrain soccer	388.20 \$
	Ensemencement / terrautage, terr. soccer	3 535.48 \$
Griffunrie	Marqueur et relieur	10.58 \$
Jacques Caron inc.	Produits de nettoyage, Vigie	136.62 \$
Jalbertech inc.	Rép. lumière, entrée Vigie	101.91 \$
Les Arts et la Ville	Adhésion 2020	165.00 \$
Marché G.S. inc.	Article de nettoyage, Vigie	22.05 \$
Nettoyeur Daoust Forget	Nettoyage des nappes	100.03 \$
Pièces et acc. St-Jean inc.	Gants pour poubelles, Vigie	11.48 \$
Sports Experts	Retour balles baseball	-89.53 \$
Ville de Montmagny	Réservations terrain baseball	195.00 \$

10 055.39 \$

ACHATS AUTORISÉS POUR LES TRAVAUX PUBLICS

A1 Hydraulique	Boyau hydraulique	84.65 \$
Air liquide canada inc.	Oxygène	65.90 \$
	Disque	117.93 \$
	Gaz	228.94 \$
	Casque, gants	190.57 \$
Avantis Coopérative	Arbre prise de force	801.96 \$
	Fournitures	507.09 \$
	Bois	313.65 \$
	Pelle ronde et bois	428.40 \$
	Plancher, 20 Ch. du roi est	2 162.11 \$
Buanderie Rivière-du-Loup	Salopettes	114.98 \$
Campor environnement inc.	Hrs camion, déboucher poste PP1	1 577.86 \$
	Nettoyage et insp par caméra réseau égout	20 562.34 \$
CanExplore inc.	Chaîne	25.29 \$
Centre multiservices JC inc.	Mazout	1 533.47 \$
Cie 9203-7258 Qc inc.	Diesel	2 440.45 \$
	Essence	2 142.10 \$
Concassage Marc-Syl inc.	Abrasif	2 835.18 \$
Emco Corporation	Boîtes de service	487.45 \$
Exc. Robert Chouinard et fils	Heures pelle	603.62 \$
Exca-Vac Construction	Exc. entrée de service et borne fontaine	2 638.68 \$
Gestion Éco-Vert-Dur	Rebus de construction	123.94 \$
Griffunrie	Cartouche d'encre	135.25 \$
J.M. Turcotte ltée	Tuyau canalis. fossé rue Émilie-Chamard	7 111.78 \$
	Tuyau béton rue Émilie-Chamard	1 373.67 \$
	Rép. de contrôle poste de pompage pp1	1 010.25 \$
Jalbertech inc.	Inst. canalisation fossé rue Émilie-Chamard	1 886.63 \$
Michel Gamache et frères inc.	Rép. Contrôle hydraulique	1 838.05 \$
Nortrax Québec inc.	Rép. Mécanique, rétrocaveuse	16 738.89 \$
Pavage scellant Jirico	Rapiéçage manuel diverses rues	12 443.09 \$
Pièces et acc. St-J inc.	Fournitures	462.77 \$
	Textile technique	455.86 \$
	Perceuse	160.97 \$
	Tronçonneuse	322.31 \$
Plomberie Martin	Réparer urinoir salle G. O.	250.62 \$
Pelletier	Bande réfléchissante	146.60 \$
Port-Joli pièces d'autos	Fournitures	599.76 \$
	Attache remorque avant	286.29 \$
	Huile et graisse	172.76 \$

Réal Huot inc.	Pièces pour borne fontaine	12 424.02 \$
	Pièces pour bornes sèches	7 054.36 \$
	Rehauss. borne fontaine, rue du quai	1 048.90 \$
Service routier Éric Robichaud	Pièces pour Kenworth 2010	475.93 \$
	Inspection complète véhicule 01-10	97.73 \$
	Inspection complète véhicule 15-86	80.48 \$
Serrurerie Alain Dumais inc.	Serrure sur génératrice	92.63 \$
Soudure G.et M. St-Pierre inc.	Coupage	4.92 \$
Transit D. Bernier inc.	Gravier	740.11 \$
		<u>107 401.19 \$</u>

ACHATS AUTORISÉS POUR LE SERVICE INCENDIE

CSE incendie et sécurité inc.	Cylindres de carbone	6 894.48 \$
Éclairage Raymond inc.	6 ampoules 1000 watts	385.63 \$
Griffunrie	Trouage et photocopies	13.00 \$
Jacques Thibault	Vérif. camions incendie et prot. civile	546.13 \$
Municipalité de Saint-Aubert	Assistance-incendie septembre 2019	518.45 \$
Municipalité de Saint-Damase	Assistance-incendie septembre 2019	166.71 \$
Pièces et acc. St-Jean inc.	Ampoule	20.67 \$
Port-Joli pièces autos	Bougies pour scie	7.54 \$
Service routier Éric Robichaud	Inspection complète véhicule 270	735.35 \$
	Inspection complète véhicule 570	603.93 \$
		<u>9 891.89 \$</u>

ACHATS AUTORISÉS POUR LES USINES DE FILTRATION ET D'ÉPURATION

Avantis Coopérative	Fournitures	34.42 \$
Contrôles Laurentide	Pièces de remplacement sonde d'ozone	1 962.41 \$
CWA	Installation des 2 actionneurs	1 373.09 \$
Ent. Camille Ouellet et fils inc.	Filtre VU-FLOW	148.27 \$
Jalbertech inc.	Ent. panneaux élect. et thermographie	413.91 \$
Javel Bois-Francs	Hypochlorite	661.14 \$
Messer canada inc.	Oxygène	1 349.06 \$
MS2 Contrôle inc.	Débrancher appareil APA 600	341.53 \$
Ozogram inc.	Cartouche	195.46 \$
		<u>6 479.29 \$</u>

ACHATS AUTORISÉS POUR LA BIBLIOTHÈQUE

Base 132	Autocollants	173.61 \$
Griffunrie	Carton mousse	3.45 \$
	Carton mousse et ruban adhésif	16.09 \$
Librairie Livres en tête inc.	Achat de livres	432.81 \$
Réseau biblio Capitale-Nationale	Code barres, trousse de naissance	179.54 \$
		<u>805.50 \$</u>

TOTAL DES ACHATS: 147 877.02 \$

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

4.2 Demandes adressées au conseil.

290-11-19

Demande de partenariat pour la campagne LEUCAN Kamouraska-L'Islet.

ATTENDU QUE Rousseau métal inc. a annoncé son implication dans la campagne LEUCAN Kamouraska-L'Islet pour 2020;

ATTENDU QUE Rousseau métal inc. travaille sur une stratégie intégrée sur les 10 prochains mois afin d'organiser des activités qui permettront d'amasser des fonds dont l'objectif est de 70 000 \$;

ATTENDU QUE la participation de la municipalité est demandée pour aider à l'organisation de deux (2) événements (défi têtes rasées et fête foraine) **pour le grand public** en mai et juin 2020;

ATTENDU QUE le lieu choisi est la Vigie;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Richard Bernier
APPUYÉ PAR : Mme Lyne Jacques
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de verser un montant de 1 250 \$ à Rousseau métal inc. à titre de partenaire financier pour les événements qui auront lieu à la Vigie les 22 mai et 27 juin 2020.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

291-11-19

Cocktail dînatoire pour LEUCAN Kamouraska-L'Islet.

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lyne Jacques
APPUYÉ PAR : M. Anthony Hallé
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'acheter 2 billets au coût de 180 \$ pour le cocktail dînatoire qui se tiendra le 28 novembre prochain au musée Maritime du Québec à compter de 17h00.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

4.3 Correspondance.

Le secrétaire-trésorier dépose la correspondance suivante :

<u>Expéditeur</u>	<u>Sujet</u>
<u>Procès-verbaux</u>	
MRC de L'Islet	Session régulière du 9 septembre 2019.
<u>Autres</u>	
Association Horizon Soleil	Remerciements.
Fondation Chanoine Fleury	Non-participation au projet présenté pour l'aménagement des sites municipaux.
MRC de L'Islet	Règlement 03-2019, prévoyant les modalités d'établissement des quotes-parts des dépenses de la MRC de L'Islet et leur mode de paiement.
Ministère des Transports	Accusé de réception pour zone de dépassement et limite de vitesse sur avenue de Gaspé Est.

292-11-19 4.4 Adoption du calendrier 2020 pour les séances ordinaires du conseil municipal.

ATTENDU QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Richard Bernier
APPUYÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2020 qui se tiendront le lundi (ou le mardi si le lundi est un jour férié) et qui débiteront à 20 heures:

MARDI 14 JANVIER*
LUNDI 3 FÉVRIER
LUNDI 2 MARS
LUNDI 6 AVRIL
LUNDI 4 MAI
LUNDI 1^{er} JUIN
LUNDI 6 JUILLET
LUNDI 3 AOÛT
MARDI 8 SEPTEMBRE
LUNDI 5 OCTOBRE
LUNDI 2 NOVEMBRE
LUNDI 7 DÉCEMBRE

*en vertu du règlement 332-89 cette séance doit être fixée le 2^e *mardi* du mois.

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le secrétaire-trésorier, conformément à la loi qui régit la municipalité.

293-11-19 **4.5 Renouvellement de l'entente pour le traitement des eaux de lixiviation.**

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de L'Anse-à-Gilles demande à la municipalité, par sa résolution 2019-09-39, de renouveler pour 2020 l'entente de traitement des eaux de lixiviation du site d'enfouissement sanitaire de la régie;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Anthony Hallé
APPUYÉ PAR : M. Stanley Bélanger
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli avise la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de L'Anse-à-Gilles qu'elle est prête à renouveler jusqu'au 15 décembre 2020 l'entente pour le traitement des eaux de lixiviation aux mêmes conditions qu'en 2019 soit 0,01\$ du gallon en ce qui concerne le coût facturé à la Régie.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU

que le maire et le directeur général soient autorisés à signer cette entente au nom de la municipalité.

294-11-19 **4.6 Nomination d'un maire suppléant.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Richard Bernier
APPUYÉ PAR : M. Pierre Bussières
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de nommer les membres du conseil suivants comme maire suppléant pour l'année 2020 :

Pierre Bussières	du 1 ^{er} janvier au 31 mars
Jean-Pierre Lebel	du 1 ^{er} avril au 30 juin
Anthony Hallé	du 1 ^{er} juillet au 30 septembre
Lyne Jacques	du 1 ^{er} octobre au 31 décembre

295-11-19 **4.7 Contrat de conciergerie à la Maison communautaire Joly.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel
APPUYÉ PAR : Mme Lyne Jacques
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'accorder le contrat de conciergerie, d'entretien et de réservation de salles à madame Murielle Lizotte pour la période du 1^{er} novembre 2019 au 31 octobre 2020 pour un montant forfaitaire de 9 600 \$. Ce contrat pourra être renouvelé.

Le maire et le directeur général sont également autorisés à signer le contrat de conciergerie avec madame Lizotte.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

296-11-19 **4.8 Contrat de conciergerie au Centre municipal pour 2020.**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli a publié le 2 octobre dernier dans un journal hebdomadaire régional un appel d'offres pour la conciergerie du Centre municipal pour l'année 2020;

ATTENDU QUE suite à cet appel d'offres, une seule soumission a été reçue :

Jean-François Rousseau 31 800 \$

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Anthony Hallé
APPUYÉ PAR : Mme Lyne Jacques
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'accorder le contrat de conciergerie à monsieur Jean-François Rousseau pour l'année 2020 pour un montant total de 31 800 \$.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

297-11-19 **4.9 Nomination d'un membre du conseil comme substitut du maire à la MRC de L'Islet.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel
APPUYÉ PAR : Mme Lyne Jacques
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de nommer monsieur Richard Bernier comme substitut du maire à la MRC de L'Islet pour l'année 2020.

298-11-19 **4.10 Renouvellement de l'entente avec la Croix-Rouge.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Richard Bernier
APPUYÉ PAR : M. Pierre Bussières
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'autoriser le maire et le directeur général à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli l'entente de renouvellement avec la Croix-Rouge pour une période de trois (3) ans.

299-11-19 **4.11 Adoption du plan de sécurité civile.**

ATTENDU QUE les municipalités du Québec sont vulnérables et aux prises avec des aléas d'ordre naturel ou anthropique;

ATTENDU QUE le conseil municipal de Saint-Jean-Port-Joli reconnaît que sa municipalité peut être victime d'un sinistre en tout temps;

ATTENDU QUE le conseil municipal voit l'importance de se doter de la première phase d'un plan municipal de sécurité civile couvrant les éléments prioritaires de la préparation pour faire face aux sinistres en collaboration avec les représentants de la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie du ministère de la Sécurité publique;

ATTENDU QU'il y a lieu d'effectuer certains changements afin de le mettre à jour en prévision de l'entrée en vigueur du Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre le 9 novembre prochain;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel
APPUYÉ PAR : Mme Lyne Jacques
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que les personnes suivantes soient nommées et informées par le conseil municipal pour occuper les postes aux différentes missions de l'organisation municipale de la sécurité civile.

<u>FONCTION</u>	<u>NOM</u>
Coordonnateur municipal de la sécurité civile:	Stéphen Lord
Coordonnateur municipal de la sécurité civile adjoint :	Jean-Philippe Cloutier
Coordonnateurs de site:	François Caron et André Hudon
Responsable Administration:	Doris Anctil
Responsable Sécurité-incendie:	François Caron
Responsable Communications:	Martin Picard
Responsable Sécurité des personnes:	Benoit Gallagher (S.Q.)
Responsable Services aux personnes sinistrées:	Claudie Laberge (Croix-rouge)
Responsable Services techniques:	André Hudon
Responsable Transports:	André Hudon

Cette résolution abroge toutes les nominations antérieures concernant le plan municipal de sécurité civile de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli.

300-11-19 **4.12 Transport adapté L'Islet-Nord.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières
APPUYÉ PAR : M. Stanley Bélanger
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que pour l'année 2020, la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli :

- confirme sa participation au Transport adapté L'Islet-Nord;
- accepte les prévisions budgétaires telles que préparées de 74 295 \$;
- accepte la tarification exigée des usagers du Transport adapté L'Islet-Nord selon la politique émise et en vigueur depuis le 10 octobre 2006;
- renouvelle le mandat à l'organisme Transport adapté L'Islet-Nord pour l'administration du programme d'aide ou de transport aux personnes handicapées;
- accepte de verser le montant de **3 465 \$ comme contribution annuelle** à l'organisme Transport adapté L'Islet-Nord.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

5. URBANISME :

301-11-19 5.1 **Adoption du règlement 789-19 modifiant le règlement de zonage 705-13 afin d'agrandir la zone 150 I à même la zone 68 Ca.**

RÈGLEMENT 789-19

ATTENDU QUE l'industrie Pro-Moule est en pleine expansion et désire agrandir son usine;

ATTENDU QUE le zonage de cette propriété est 68 Ca (commercial lourd) et le droit acquis limitent l'agrandissement de l'usage industriel;

ATTENDU QUE le conseil désire modifier le règlement de zonage 705-13 afin de permettre à Pro-Moule d'agrandir son usine et de poursuivre son expansion;

ATTENDU QU'il est souhaitable d'agrandir la zone 150 I à même la zone 68 Ca et d'inclure le lot 3 873 433;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné à la séance du 3 septembre 2019;

ATTENDU QU'une consultation publique a été tenue à la séance ordinaire du conseil municipal du 7 octobre 2019;

ATTENDU QU'en date du 25 octobre 2019 aucune demande d'approbation référendaire n'a été reçue;

ATTENDU QU'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et qu'ils renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Richard Bernier

APPUYÉ PAR : M. Pierre Bussières

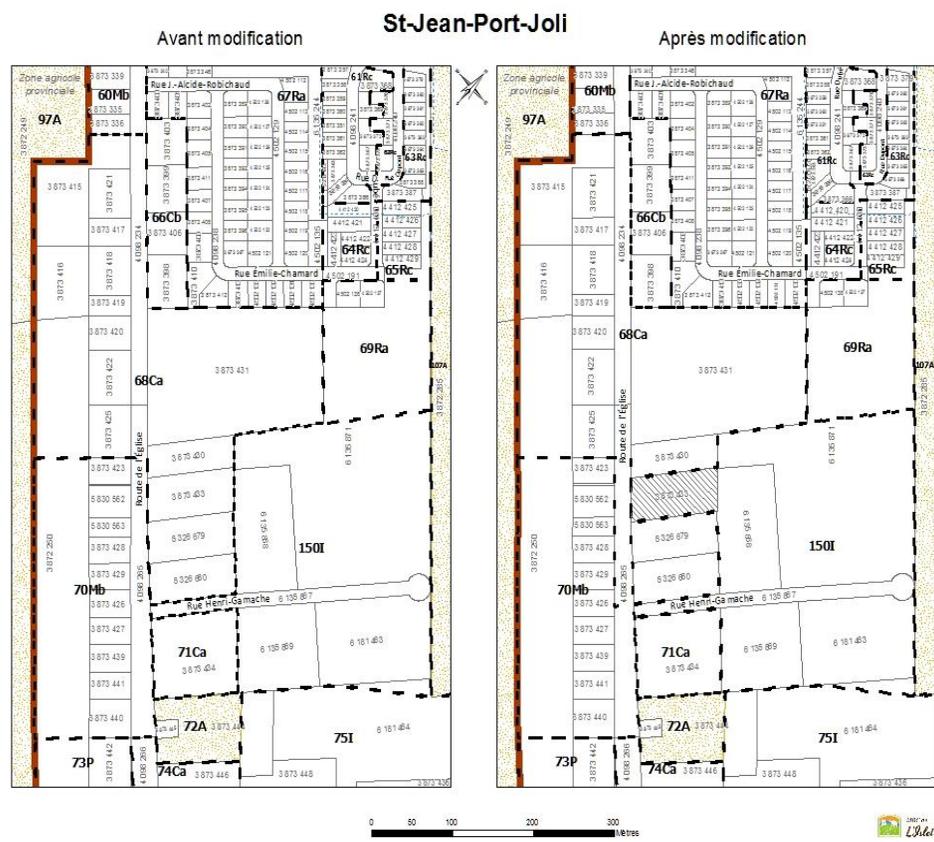
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'adopter le présent règlement.

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 705-13 AFIN D'AGRANDIR LA ZONE 150 I À MÊME LA ZONE 68 Ca.

ARTICLE 1:

La carte du règlement de zonage 705-13 est modifiée afin d'agrandir la zone 150 I (industrie à nuisance limitée) à même la zone 68 Ca (commercial lourd) afin d'inclure le lot 3 873 433.



ARTICLE 2:

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

5.2 Consultation publique concernant la demande de dérogation mineure pour le 125 avenue de Gaspé Est.

Le conseil municipal tient une consultation publique sur la demande de dérogation mineure au 125 avenue de Gaspé Est.

302-11-19 **5.3 Dérogation mineure concernant le 125 avenue de Gaspé Est.**

ATTENDU QU'une demande de dérogation mineure a été déposée par le propriétaire du 125 avenue de Gaspé Est pour un projet de construction d'un garage dans la cour avant;

ATTENDU QUE le terrain s'étend de la route 132 sur une profondeur de 190 mètres jusqu'au fleuve;

ATTENDU QUE le projet du demandeur est de construire un garage pour usage résidentiel à environ 90 mètres de la route 132;

ATTENDU QUE la configuration du terrain et l'emplacement de la maison ne permettent pas la construction du garage dans les cours arrière ou latérales;

ATTENDU QUE le bâtiment ne peut être visible de la route 132 puisque le site du projet est dans un environnement boisé;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal d'accepter la dérogation mineure et de permettre la construction d'un garage pour fin résidentielle au 125 avenue de Gaspé Est;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières
 APPUYÉ PAR : M. Stanley Bélanger
 ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que le conseil municipal accorde la dérogation mineure permettant de construire un garage pour fin résidentielle au 125 avenue de Gaspé Est.

5.4 Avis de motion afin d'adopter un projet de règlement modifiant le règlement 705-13 concernant les normes d'implantation des conteneurs dans les zones commerciales, industrielles et agricoles.

Ce point a été retiré de l'ordre du jour.

5.5 Adoption d'un projet de règlement modifiant le règlement 705-13 concernant les normes d'implantation des conteneurs dans les zones commerciales, industrielles et agricoles.

Ce point a été retiré de l'ordre du jour.

6. TRAVAUX PUBLICS :

303-11-19 **6.1 Engagement de personnel pour l'hiver 2019-2020.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel
APPUYÉ PAR : Mme Lyne Jacques
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'engager pour la période hivernale 2019-2020 de façon occasionnelle monsieur Denis Robichaud au salaire et conditions établis en y ajoutant les avantages sociaux.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

304-11-19 **6.2 Engagement d'un mécanicien/opérateur aux travaux publics.**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli a ouvert un poste de mécanicien/opérateur en prévision du départ à la retraite de monsieur Roger Ouellet le 31 décembre prochain;

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à l'engagement d'une nouvelle ressource avant le départ pour favoriser une transition efficace;

ATTENDU QUE le directeur des travaux publics et le directeur général ont rencontré un candidat ayant les formations et les compétences recherchées;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Anthony Hallé
APPUYÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de procéder à l'engagement de monsieur Guillaume Rioux rétroactivement au 21 octobre dernier selon les termes et conditions salariales établis.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

305-11-19

6.3 Avis au ministère des Transports concernant le déneigement des trottoirs et des bornes d'incendie.

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli entend mettre l'emphase sur l'entretien des trottoirs en période hivernale afin de favoriser des déplacements à pied plus sécuritaire, **notamment aux heures où les élèves de l'École St-Jean circulent pour aller à l'école;**

ATTENDU QUE cette volonté s'inscrit dans les objectifs de la planification stratégique 2019-2021 comme étant une priorité;

ATTENDU QUE la municipalité entend également améliorer l'entretien des bornes d'incendie **en tentant de réduire le délai d'intervention de 72 heures;**

ATTENDU QUE la municipalité investira dans des outils et équipements favorisant le déneigement des trottoirs et des bornes d'incendie l'hiver;

ATTENDU QUE par le passé l'entretien des trottoirs et des bornes d'incendie n'était pas optimal notamment en raison de l'entretien hivernal des routes 132 et 204 dont la responsabilité incombe au ministère des Transports et qu'à cet effet, il est difficile de synchroniser les heures de passage entre les travaux publics de la municipalité et le MTQ;

ATTENDU QU'il y a lieu d'améliorer la situation en favorisant une meilleure communication et en améliorant les façons de faire;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Richard Bernier

APPUYÉ PAR : M. Pierre Bussières

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli demande au ministère des Transports une collaboration hivernale en regard de l'entretien des trottoirs et des bornes d'incendie sur les routes 132 et 204 afin d'améliorer la sécurité des piétons et plus particulièrement aux heures où **les élèves de l'École St-Jean circulent pour aller à l'école.**

Que la municipalité se réserve le droit de réclamer des frais auprès du ministère des Transports si des coûts supplémentaires sont engendrés pour garantir la sécurité des piétons sur les trottoirs aux heures les plus achalandées ainsi que pour le dégagement des bornes d'incendie dans les délais requis.

7. AUTRES :

306-11-19

7.1 Abolition des horaires de faction sur le territoire.

(Monsieur Anthony Hallé se retire de cette discussion en signifiant son lien d'emploi avec la compagnie Paraxion).

ATTENDU QUE le mode **horaire de faction** est toujours utilisé en 2019 alors qu'il avait été mis en vigueur en 1989 et ce, de façon temporaire;

ATTENDU QUE lorsqu'un horaire de faction est en vigueur, les paramédics doivent attendre les appels à leur domicile si ces derniers demeurent dans un périmètre leur permettant de se rendre à la caserne d'ambulance **en moins de 5 minutes;**

ATTENDU QU'un horaire de faction augmente le temps de mise en route de l'ambulance vers la destination de l'appel fait au 911;

ATTENDU QUE ce temps de mise en route peut l'être davantage si les paramédics, à leur domicile, sont indisposés lors de l'appel (douche);

ATTENDU QUE la nuit ou en hiver, le temps de préparation pour que l'ambulance se mette en direction de la personne à secourir **est plus long**;

ATTENDU QUE la conversion de l'horaire de faction en horaire à l'heure permet un départ rapide de **moins d'une minute** vers le patient;

ATTENDU QUE **chaque minute compte** dans un contexte de soins pré-hospitaliers lors d'une urgence;

ATTENDU QUE la mission première des paramédics est de réduire le taux de mortalité et de morbidité au sein de la population;

ATTENDU QU'un horaire de faction est incompatible avec la mission première des paramédics principalement à cause du délai d'intervention augmenté et des effets néfastes qui en découlent pour le patient;

ATTENDU QUE selon la Fondation des maladies du cœur, lors d'un infarctus, les séquelles sur le cœur peuvent être permanentes selon le délai de prise en charge du patient à l'hôpital;

ATTENDU QUE selon la Fondation des maladies du cœur, la défibrillation rapide est le traitement de choix lors d'un ACR (arrêt cardio-respiratoire);

ATTENDU QUE les chances de réanimation lors d'un ACR diminuent de 10% par minute sans RCR (sans réanimation cardio-respiratoire);

ATTENDU QUE les coûts reliés au système de santé seront diminués si le patient est pris en charge tôt par le système pré-hospitalier en stabilisant ou réduisant les symptômes du patient;

ATTENDU QUE le nord de la MRC de L'Islet n'est couvert que par une seule ambulance 16 heures sur 24;

ATTENDU QUE le nord de la MRC de L'Islet comprend une population de près de 12 000 habitants répartie sur une superficie de près de 900 km²;

ATTENDU QUE **l'horaire à l'heure** permet un **déploiement dynamique des ambulances** aux endroits stratégiques sur le territoire nord de la MRC de L'Islet;

ATTENDU QUE la pénurie de main-d'œuvre est plus accentuée dans les zones desservies par horaire de faction;

ATTENDU QUE la population du nord de la MRC de L'Islet verra ses chances de survie augmentées et son taux de mortalité diminué avec la conversion d'un horaire à l'heure sur le mobile de faction (mobile 87);

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR :

M. Richard Bernier

APPUYÉ PAR :

Mme Lyne Jacques

ET RÉSOLU MAJORITAIREMENT

que la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli demande:

-Un changement de mode horaire pour le mobile 87 afin que ce dernier soit converti à l'heure dans les plus brefs délais afin d'assurer un meilleur service à la population du nord de la MRC de L'Islet, service auquel nos citoyens ont droit.

-À la MRC de l'Islet et aux municipalités du secteur nord de la MRC qu'elles puissent appuyer cette requête auprès du CISSS de Chaudière-Appalaches et du ministère de la Santé.

-De transmettre cette résolution à la compagnie Paraxion ainsi qu'au syndicat FTPQ-592.

-De transmettre cette résolution à la ministre de la santé et des services sociaux madame Danielle McCann ainsi qu'à la députée et ministre responsable de la région Chaudière-Appalaches madame Marie-Ève Proulx.

307-11-19 **7.2 Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU).**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli procèdera au réaménagement de l'intersection des routes 132 et 204 en collaboration avec le ministère des Transports;

ATTENDU QUE ces travaux visent à améliorer la sécurité et la fluidité des déplacements dans ce secteur fort achalandé et faisant partie du corridor scolaire;

ATTENDU QUE ces travaux sont admissibles au Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU).
EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR

M. Jean-Pierre Lebel

APPUYÉ PAR

M. Anthony Hallé

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli autorise le directeur général à remplir une demande d'aide financière au programme TAPU pour et au nom de la municipalité.

308-11-19 **7.3 Tempête automnale du 1^{er} novembre.**

Le maire et les membres du conseil profitent de l'occasion pour saluer l'excellence du travail des employés municipaux ainsi que du service incendie lors des forts vents et des pannes de courant de la fin de semaine.

8. Période de questions.

Le maire répond aux questions qui leur sont posées. Les sujets abordés à ce point se retrouvent en annexe du procès-verbal.

309-11-19 **9. Clôture et levée de la séance.**

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR :

M. Jean-Pierre Lebel

APPUYÉ PAR :

M. Stanley Bélanger

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de lever la séance à 20: 38 heures.

Normand Caron, maire

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

Je, Normand Caron, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

ANNEXE

Sujets abordés lors de la période de questions :

- Remerciements pour la résolution sur l'abolition des horaires de faction.
- Pétition remise par monsieur Philippe Tremblay concernant la réglementation à venir sur les normes d'implantation des conteneurs.